APPEL DES MEDECINS HOSPITALIERS POUR LA SAUVEGARDE DU SECTEUR PUBLIC DE SANTE DANS LES HAUTES PYRENEES.

-Un véritable débat public sur l'avenir la santé est indispensable -

Après une visite en Préfecture et une rencontre à Lourdes les 20 juillet et 11 août 2011, le Directeur de l'Agence Régionale de Santé (ARS) a annoncé sa volonté d'implanter un pôle de santé public/privé à Tarbes.

Cette annonce intervient après l'abandon du projet de construction d'un *site* unique à Lanne, refusé par les représentants de la clinique.

La Direction de groupe hospitalier Tarbes-Lourdes-Vic en Bigorre a confirmé ces orientations dans sa lettre d'information d'août 2011, affirmant que ce projet faisait l'objet d'un large consensus, notamment de la part des élu(e)s du département. Or rien n'est moins vrai :

- des élu(e)s directement concerné(e)s ont rendu public leur désaccord avec le projet, se refusant d'ailleurs à participer à toute nouvelle réunion avec l'ARS sur le sujet.
- par ailleurs, ce projet n'a fait l'objet **d'aucune concertation avec la communauté médicale**, aussi bien à Lourdes qu'à Tarbes. Pour preuve, la Commission Médicale d'Etablissement de Tarbes ne se réunit que pour simple information le 28 septembre.

L'argument de la contrainte financière a également été avancé ainsi que celui du nécessaire recours au partenariat avec le privé pour y répondre.

A cet égard, le rapport de la Cour des Comptes de septembre 2011 sur la Sécurité Sociale nous met en garde : dans la partie relative aux coopérations hospitalières, les magistrats alertent sur le déséquilibre des engagements entre les partenaires, insistant sur la répartition très inégalitaire des coûts et des charges, la part la plus importante du risque économique et financier étant toujours assumée par le centre hospitalier, de même que la charge de la permanence des soins.

Ce même rapport nous alerte sur le danger de transfert des activités lucratives vers le privé et l'absence de pérennité de l'offre de soin publique.

Enfin, la spécificité de notre département, marqué par l'importance du pèlerinage international à Lourdes et la fréquentation touristique des vallées Pyrénéennes en été comme en hiver ne semble pas avoir été appréhendée à sa juste mesure.

NOUS POUVONS AFFIRMER QU'IL N'Y A PAS DE PROJET MEDICAL.

Cela n'empêche cependant pas l'ARS d'annoncer le dépôt du projet auprès du Ministre de la Santé pour la fin septembre. Le projet de l'ARS dans son état actuel n'est pas acceptable. Des décisions qui engagent l'avenir de la santé publique ainsi que les conditions d'accès aux soins des générations futures ne peuvent être prises dans de telles conditions.

TROP DE QUESTIONS N'ONT PAS ETE DEBATTUES : offre publique de soins à Tarbes comme à Lourdes, financement, architecture ...

L'avenir de l'hôpital doit faire l'objet d'un débat public le plus large possible, associant réellement la communauté médicale, les comités d'usagers, les élu(e)s ainsi que les représentants des personnels.